

# Les agriculteurs et l'agriculture biologique, une situation paradoxale. Cas de la production céréalière

par Yvan Gautronneau

ISARA, 31, place Bellecour, 69288 Lyon cedex 02.

L'agriculture biologique existe en France depuis le début des années soixante. Bien qu'elle soit pratiquée par un petit nombre d'agriculteurs, elle a toujours pris une place importante dans les débats concernant l'agriculture et suscité des prises de position très contrastées. Pour ses protagonistes, elle constitue une voie d'avenir et une alternative crédible à l'agriculture productiviste. Son image est très positive dans la population, de plus en plus de consommateurs achètent ses produits et c'est un rare secteur en expansion. Dans les milieux de la recherche agronomique, elle continue à irriter la majorité des agronomes en se présentant comme la solution à certaines questions fondamentales (absence de résidus chimiques, réduction du risque de contamination du milieu naturel, meilleur contrôle des surproductions par un rapport unité produite/unité de main d'œuvre moins important, préservation de l'espace). Les pragmatiques la considèrent comme une niche économique en pleine expansion et/ou comme un laboratoire d'idées et de pratiques agricoles innovantes (Gautronneau *et al.*, 1981). Chez les agriculteurs, elle fait encore le plus souvent sourire ou suscite la curiosité. Après avoir rappelé quelques éléments du contexte, nous examinerons dans cette note la réalité du terrain et les raisons des difficultés rencontrées par les agriculteurs qui souhaiteraient se convertir à l'agriculture biologique, en ciblant notre analyse sur le cas de la production céréalière.

## 1. Le contexte et les enjeux

Les évolutions de la Politique agricole commune et la prise de conscience des enjeux environnementaux contribuent à créer un contexte favorable à la reconnaissance et au développement de nouveaux modes de production et, en particulier, de l'agriculture biologique. Dans un tel climat, le monde agricole est appelé à des modifications profondes dans sa façon de produire et, dans certaines régions, particulièrement dans les zones agricoles moins compétitives sur le plan du marché mondial, il y a là de nouvelles perspectives. En Rhône-Alpes par exemple, certains territoires (le Diois, le Trièves...) commencent à s'orienter vers ces modes de production en lien avec de nouvelles dynamiques locales. En effet, le développement et la valorisation de ces productions constituent une alternative tant sous l'angle de la diversification de produits que de la recherche de qualités spécifiques.

L'intérêt de plus en plus marqué des consommateurs pour les produits associés à une notion de qualité et, tout spécialement, pour ceux issus de l'agriculture biologique, conduit à un maintien des prix à la consommation à un niveau élevé (Sylvander, 1993) ; ce qui génère des prix élevés à la production et donc attractifs pour de nombreux agriculteurs. Par ailleurs, l'offre de produits « biologiques » augmente régulièrement par le développement de supérettes spécialisées ou de linéaires dans les grandes et moyennes surfaces (GMS), induisant par conséquent une augmentation

potentielle de la consommation. Le succès commercial de la « boule bio » lancée par Carrefour ou l'apparition de grands groupes agroalimentaires sur cette filière sont des révélateurs qui démontrent l'attrait de l'agriculture biologique pour les consommateurs. La demande croît de jour en jour et cela à l'échelle de l'Europe, et on peut donc dire que l'agriculture biologique devrait se développer (Legrand, 1996).

Mais, du côté de l'offre, qu'en est-il ? S'agissant de la filière céréales et oléagineux, la production française est évaluée à 45 000 t pour 1995 et se trouve en situation déficitaire tant vis-à-vis du marché intérieur qu'à l'exportation. En Rhône-Alpes, par exemple, la production de céréales est estimée à 2 500 tonnes, produites par une centaine d'agriculteurs, alors que les opérateurs économiques (Cereal, Markal, Favrichon et Vignon, Couturier, etc.) « traitent » environ 12 000 t ; et la « région est ressentie comme étant un marché très porteur », en particulier pour les céréales panifiables (Chambre régionale d'Agriculture, 1995). Ces sociétés s'approvisionnent sur le marché français en priorité mais de plus en plus, face au manque de production, ils ont recours à l'importation. Le paradoxe, c'est que la France qui était lors de la décennie précédente le principal pays exportateur de céréales issues de l'agriculture biologique devient progressivement un pays importateur. Le problème principal en agriculture biologique devient alors le manque de production, même si, ici ou là, on peut observer des

excédents conjoncturels et beaucoup plus liés à l'absence de filière de commercialisation bien organisée.

Concernant les prix payés aux producteurs, ils sont très intéressants (de l'ordre du simple au double pour les céréales). Et même si les rendements sont très inférieurs à niveau d'intensification équivalent (de moitié environ), les charges sont plus faibles (en relation avec la suppression des pesticides) ; les marges brutes par hectare de céréales sont supérieures. Dans le contexte des exploitations céréalières de Rhône-Alpes par exemple, les changements induits à l'échelle de l'exploitation agricole par la conversion à l'agriculture biologique (augmentation du travail, nouveaux investissements, etc.) aboutissent à des revenus équivalents ou supérieurs pour les agrobiologistes (Gautronneau *et al.*, 1997). Des résultats économiques équivalents sont observés dans différentes régions depuis la réforme de la Politique agricole commune (PAC) (réseau ITAB, réseau Franciade mis en place par Dominique Antoine). Alors, la question est : pourquoi les agriculteurs (en particulier les céréaliers des secteurs faiblement intensifiés) ne se précipitent-ils pas vers la conversion à l'agriculture biologique ?

## 2. Les freins à la conversion

Si l'on analyse l'évolution récente de l'agriculture biologique en Europe, on observe des différences importantes selon les pays et on peut chercher à les expliquer (Lampkin, 1996). Au total dans l'Union européenne, la surface exploitée en agriculture biologique a été multipliée par 10 entre 1986 (0,12 million d'ha) et 1996 (1,2 million d'ha), soit une croissance annuelle d'environ 25%. Dans la même période le nombre d'exploitations agricoles est passé de 7 000 à 50 000. Cette progression spectaculaire a surtout concerné

l'Autriche (18 000, soit plus de 7% des exploitations agricoles), la Suède, la Finlande, le Danemark, l'Italie et l'Allemagne. En France et en Grande Bretagne les effectifs restent globalement stables (respectivement 3 700 et 820). La France est passé en 3 ans (de 1993 à 1996) du premier rang au 12<sup>e</sup> rang des pays européens (incluant la Suisse). Nous sommes très loin de la prévision des pionniers de l'agriculture biologique qui s'attendaient à un développement considérable « suivant la même courbe que de nombreux phénomènes biologiques » (Monzies, 1982).

Nik Lampkin (intervenant à l'ISARA en décembre 1996 dans le cadre du module « Organic farming in Europe ») a proposé la grille d'analyse suivante pour expliquer les différences de développement. On considère ici que la conversion à l'agriculture biologique constitue un risque à prendre pour l'agriculteur et qu'il faut qu'un certain nombre de facteurs soient réunis pour faciliter sa décision. Il propose deux groupes de facteurs : un premier groupe (de 4) concerne le climat de confiance qui entoure cette forme d'agriculture (*confidence*), un deuxième (de 5) concerne plus les conditions concrètes de la conversion. Et nous avons ensemble essayé de l'appliquer au cas de la France (tab. I, ci-dessous).

Comme on le voit, malgré un contexte plutôt favorable au développement de l'agriculture biologique en France, de nombreux facteurs expliquent les difficultés de la conversion. Bien entendu les appréciations ci-dessous sont très discutables et à l'échelle locale on peut trouver des contextes beaucoup plus favorables et des conditions entourant le processus de conversion beaucoup plus positives. Mais globalement, l'analyse permet d'expliquer assez bien pourquoi l'agriculture biologique ne se développe pas au niveau de la production.

Tableau I. Essai d'appréciation des facteurs influençant la conversion à l'agriculture biologique en France

Facteurs (1)	Appréciation	Commentaires
Climat de confiance	0 à +	contexte ni hostile ni favorable :
Politiques	-	aides à la conversion peu incitatives
Marchés	++	marché très porteur
Médias	++	presse agricole très positive
Avertissements	--	références techniques très insuffisantes
Autres facteurs		
Autres exploitants	-	agrobiologistes dispersés (quelques uns/canton)
Organismes de certification	++	contrôles réels et crédibles par des organismes indépendants (protection des marchés)
Agriculteurs biologiques et organisations	--	organisations encore très nombreuses et dispersées = marginalisation
Organismes de financement	-	secteur bancaire encore souvent très frileux
Viabilité de l'agriculture biologique	-	résultats économiques très intéressants mais souvent liés à beaucoup de travail et forte variabilité interannuelle des résultats

(1) d'après Nik Lampkin



Et lorsqu'on l'applique à l'Autriche, à l'Allemagne ou à la Grande Bretagne on comprend également la diversité des situations dans ces pays. Par exemple en Autriche, il y a une volonté gouvernementale claire de développer l'agriculture biologique qui se traduit par un objectif affiché (10% de la production) et des moyens correspondants dont des primes attractives : 335 ECU/ha/an en céréales (151 pour la France, 82 pour la Grande Bretagne).

En production céréalière, s'ajoutent des obstacles supplémentaires d'ordre technique et le développement de la production de blé « biologique » se heurte en particulier à la difficulté d'obtenir une production régulière et de qualité technologique satisfaisante. Cette régularité et cette qualité sont tributaires de divers facteurs dont les deux principaux sont le contrôle des adventices et la nutrition azotée de la plante, elle-même sous la dépendance du fonctionnement biologique du sol fortement influencé par les conditions pédo-climatiques et par les conditions de culture (David, 1996 ; Promayon et David, 1996). Ainsi pour l'agriculteur apparaît une nouvelle contrainte de taille : la gestion du risque technique. En agriculture conventionnelle, depuis des décennies, on cherche à réduire ce risque et les agriculteurs aujourd'hui se sont habitués à une relative stabilité des rendements et de leur revenu (les aléas climatiques ou économiques sont très généralement gommés à l'échelle de l'exploitation). Et l'agriculture biologique apparaît aux yeux de l'agriculteur conventionnel comme une agriculture à risque et donc à contre-courant.

De plus, il ne faut pas oublier que le développement de cette production nécessite la conversion d'agriculteurs céréaliers (même si l'installation de jeunes agriculteurs a été jusqu'à maintenant la principale voie de développement en agriculture biologique), dont beaucoup ne souhaitent pas réintroduire un élevage pour la production de compost (comme il est conseillé en agriculture biologique). Ce qui pose des questions spécifiques en matière de références et de recherche sachant que les travaux scientifiques portant sur ces questions sont très peu nombreux (Jolivet, 1991). Il existe quelques programmes de recherche s'y intéressant dans quelques régions (Bretagne, Midi-Pyrénées, Centre, Rhône-Alpes), les conclusions sont pour l'instant réduites et nécessitent une transposition à l'échelle locale, et les spécificités des systèmes de production sans élevage sont peu prises en compte(\*).

En résumé, pour un agriculteur conventionnel qui souhaite se convertir à l'agriculture biologique, la notion de risque prend un sens accru :

- risque technique : beaucoup de problèmes à résoudre avec peu de références fiables et un appareil d'encadrement technique insuffisant ;

- risque économique : compte tenu des aléas climatiques (on est plus tributaire de la nature) et économiques (les opérateurs économiques sont éloignés et pas toujours fiables). Cela nécessite d'adopter de nouveaux modes de gestion où le facteur temps devient essentiel ;

- risque social : la dispersion des agrobiologistes sur le terrain et les choix techniques radicaux qu'impose la conversion conduisent à un certain isolement. Même si cette marginalisation correspond souvent à un choix personnel (de contestation de la société, ou de recherche de solutions alternatives) chez de nombreux agrobiologistes, elle constitue un obstacle redoutable pour de nombreux agriculteurs.

### 3. Quelques pistes de réflexion

Face à cette situation paradoxale d'une agriculture très attractive aujourd'hui mais qui n'arrive pas à convaincre suffisamment d'agriculteurs, il est urgent d'agir pour y remédier. Les agrobiologistes français ont une longue expérience, technique en particulier, qui est insuffisamment valorisée pour le développement de leur propre filière et qui est très utile pour tous ceux qui souhaitent travailler à une agriculture durable ou à une agriculture écologique.

Si l'on revient à la grille d'analyse présentée plus haut, on peut dans un premier temps recenser les facteurs influençant la conversion jugés négatifs et rechercher des améliorations. Cela concerne :

- la politique agricole : définir et annoncer des objectifs clairs et ambitieux et se donner les moyens de les atteindre ;

- l'appareil d'encadrement technique : un changement technique nécessite un accompagnement technique important (Bonny, 1995) et un changement de paradigme technico-économique (Lacroix et Mollard, 1995) ;

- les organisations professionnelles d'agrobiologistes : elles ne sont manifestement pas suffisamment attractives pour beaucoup d'agriculteurs conventionnels et doivent s'interroger sur leur réelle volonté d'intégration d'agriculteurs nouveaux ;

- le secteur bancaire : une meilleure connaissance des réalités économiques de l'agriculture biologique semble indispensable.

Mais ce qui semble encore plus essentiel, c'est que l'agriculture biologique apparaisse viable aux yeux des agriculteurs. Il faut à cet égard mettre en avant les agrobiologistes dynamiques et bien intégrés dans leur milieu environnant, qui surtout obtiennent un revenu de leur exploitation à hauteur des aspirations des candidats à la conversion. On pourrait par exemple constituer des réseaux de fermes à références où les agriculteurs conventionnels

\*Ceci nous a amené à mettre en oeuvre un premier programme axé sur la *conversion des exploitations de grande culture sans élevage*. Les résultats obtenus depuis 1993 montrent que la nutrition azotée au printemps et le contrôle des adventices **sont** bien les deux principaux problèmes techniques pour ce **qui** concerne le blé. Les investigations menées au cours de ces deux dernières années du programme ne nous permettent pas encore de proposer des solutions fiables et nous conduisent à la nécessité d'un programme complémentaire d'expérimentations.

pourraient à la fois mesurer les difficultés rencontrées et se rassurer sur leur capacité à les résoudre(\*\*).

Si l'on n'arrive pas très rapidement à surmonter ces difficultés, la demande croissante en produits biologiques va conduire à un accroissement des importations (les pays de l'Europe de l'Est s'y préparent) ou nécessitera un renforcement des moyens de contrôle pour éviter la fraude.

Sur le plan de la recherche, les questions posées devraient interpeller tous ceux qui s'intéressent à la recherche-action ou à « l'agronomie de terrain » et aux démarches holistiques (la complexité fait partie de l'agriculture biologique). Plusieurs équipes pluridisciplinaires incluant des chercheurs de l'INRA y travaillent actuellement, mais l'ampleur des questions posées et l'urgence à les résoudre nécessiteraient un renforcement significatif de ces équipes à l'image de ce qu'a décidé par exemple le ministère de l'Agriculture danois pour son centre de Fouloum (centre de recherche en grande partie réorienté sur cette problématique). Ces travaux sont d'autant plus intéressants qu'ils sont doublement « rentables » : ils contribuent à résoudre les problèmes soulevés par la pratique de l'agriculture biologique en utilisant des outils et méthodes élaborés ailleurs et qu'ils permettent de valider dans un nouveau contexte et ils conduisent à forger de nouveaux outils très utiles à tous ceux qui travaillent sur les alternatives à l'agriculture productiviste du type agriculture durable ou encore agriculture écologique •

GAUTRONNEAU Y., DAVID C., NOCQUET J., GAILLARD C., GODET J., 1997. *Conversion to organic stockless systems, on Farm Research in south east of France*. Final Report. Contrat AIR 3 CT 93-0852, CEE DG VI/ISARA-CEREF; (à paraître).

GAUTRONNEAU Y., GODARD D., LE PAPE Y., SEBILLOTTE M., BARDET C., BELLON S., HOCDE H., 1981. Une nouvelle approche de l'agriculture biologique. *Economie Rurale*, n° 142.

JOLIVET G., 1991. *Actions de recherche en agriculture biologique*. Comité de programme « Agriculture Demain. Février 1991, 12 pp.

LACROIX A., MOLLARD A., 1995. Agriculture et gestion de l'environnement : du conflit au compromis ? in BEL et al. : *Agriculture, environnement et pollution de l'eau : une perspective économique*, Programme Environnement, Vie et Sociétés du CNRS. R & A / INRA ESR Grenoble. 211 pp.

LAMPKIN M., 1996. *Impacts of EC regulation 2078/92 on the development of organic farming in the European Union*. Welsh Institute of Rural Studies. Aberystwyth. 31 pp.

LEGRAND P., 1996. Un point de vue sur l'avenir de l'agriculture biologique. *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 29, 77.

MONZIES C., 1982. L'agriculture biologique et l'agriculture biodynamique en France, réflexions d'un biodynamiste. *Nature & Progrès*, janvier-février-mars, 12-15.

PROMAYON F, DAVID C., 1996. Nitrogen nutrition management in winter wheat in organic farming. *ESA, 4<sup>th</sup> congress*. 7-11 july. The Netherlands (poster).

SYLVANDER B., 1992.- L'évolution des marchés des produits biologiques. *Courrier de la cellule Environnement INRA*, 18, 5-21.

Enseignant-chercheur en Agronomie à l'Institut supérieur d'agriculture Rhône-Alpes (ISARA), l'Auteur est un observateur attentif de l'agriculture biologique depuis plus de 25 ans . Depuis 1992, il a « monté » plusieurs programmes de recherche où l'agriculture biologique est le terrain d'application de démarches agronomiques et pluridisciplinaires (financements Union européenne et Région Rhône-Alpes). Il travaille actuellement sur un projet de laboratoire de recherches interdisciplinaires en agro-écologie.

**Références bibliographiques**

BONNY S., 1995. *La dynamique de l'innovation dans l'agriculture française actuelle*. Communication à l'école-chercheurs « Innovation, dynamique des organisations et transformations institutionnelles ». Grenoble, Col de Porte, 6-8 avril, 30 pp.

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE RHÔNE-ALPES, 1995. *Perspectives et conditions de développement du secteur de l'agriculture biologique en Rhône-Alpes*. Rapport provisoire. Lyon. 124 pp + annexes.

DAVID C., 1996. Influence of cropping systems and mechanical weed control on weed population in winter wheat. Research on stockless systems in conversion to organic farming. *Barcelona workshop ENOF*. (à paraître)

\*\* Un démonstration project a été élaboré dans ce sens et présenté dans le cadre du programme FAIR IV.